Teleconsultation 210128 Le 28/01/21 Page 1/1





En cette période de crise sanitaire, l'ensemble du système de soins français est sous tension et les déplacements sont limités.

Dans ce contexte, la **Téléconsultation médicale AXA** apporte une contribution essentielle à la continuité des soins.

Vous en bénéficiez si vous êtes adhérent au contrat frais de santé souscrit par l'Ugips auprès d'AXA. !

Pour accéder à la Téléconsultation médicale :

Privilégier la prise de rendez-vous sur : bonjourdocteur.com

Ou si ce n'est pas possible par téléphone :

Au 3633 (depuis la France)

Au +33 1 55 92 27 54 (depuis l'étranger)

Pour répondre à l'augmentation sans précédent des appels,

AXA a consolidé son dispositif de prise en charge des consultations, grâce à 3 mesures essentielles :

- Une équipe médicale renforcée
- La réorganisation du parcours
- un partenariat exceptionnel avec Qare

AXA a mis en place une **cellule de soutien psychologique** dédiée au contexte du Coronavirus, accessible uniquement via le 3633